



Maison des syndicats  
Espace Jean Jaurès  
48 000 Mende

Mende le 20 mai 2019

## Déclaration préalable du SNUipp-FSU 48

CAPD du 20 juin 2019

*« Si l'éducation nationale n'a jamais été très douée pour faire fonctionner l'ascenseur social, le projet de loi pour une école de la confiance, porté par le ministre Jean-Michel Blanquer, en a même abandonné l'ambition. L'objectif de démocratisation scolaire, définie comme la volonté de compenser les inégalités sociales, culturelles ou territoriales par un système éducatif obligatoire, gratuit et laïque, y laisse place à un modèle concurrentiel, où les déterminismes sociaux se trouvent contrebalancés par des coups de pouce individualisés aux plus « méritants ». Coordinée avec le ministère de l'enseignement supérieur, l'offensive concerne l'ensemble du système éducatif, de la maternelle à l'université. »*

Cet extrait d'un article rédigé par la docteure en science de l'Éducation Laurence De Cock résume en quelques phrases, pour le SNUipp-FSU, l'esprit des réformes engagées depuis deux ans.

Aussi nous ne pouvons débiter notre déclaration préalable sans faire état des attaques que subissent l'École publique et ses enseignant.es.

Car, si les mobilisations des enseignant.es des parents et des élu.es avec le SNUipp-FSU ont réussi à faire reculer sur plusieurs points le ministre, tous les dangers n'ont pas été écartés.

Ainsi demeurent des décisions ayant des conséquences néfastes pour l'École publique : un cadeau de plus de 100 millions d'euros par an fait à l'école privée sans aucune contre-partie, la création d'établissements locaux d'enseignement international réservés aux classes sociales favorisées qui acte une école à plusieurs vitesses, la porte ouverte aux remplacements assurés par des étudiants sans concours ni formation, la suppression de l'organisme indépendant d'évaluation des politiques éducatives (CNESCO)... et une remise en cause grave de la liberté d'expression des enseignant.es.

Le SNUIPP-FSU réaffirme l'exigence d'abandon de ce projet de loi et la nécessité d'une autre école.

Plus largement, le gouvernement attaque profondément la Fonction Publique. La loi sur la transformation de la fonction publique va permettre le recours massif aux contractuel-les, généralisant la précarité et mettant à mal le statut garant d'indépendance du fonctionnaire et réduire le rôle des CHSCT, supprimer bon nombre des compétences des Commissions Administratives Paritaires en matière de promotion et de mobilité. Enfin nous dénonçons le nouveau projet de remise en cause des retraites et du principe même de la solidarité intergénérationnelle, dans la continuité des politiques des gouvernements précédents.

Et maintenant le ministre s'attaque à l'école maternelle avec sa circulaire de rentrée qui bouscule très clairement les programmes de 2015 plébiscités par les enseignant.es de maternelle. Il faudrait dès la petite section s'atteler à l'apprentissage de mots et à l'entraînement à la phonologie avec des recommandations pédagogiques particulièrement précises.

Les soi-disant fondamentaux sont martelés et priorisés, pendant que l'éducation artistique et culturelle se trouve résumée à l'instauration de chorale et à la promotion de la lecture et du livre grâce à la fréquentation des bibliothèques.

Pour Mireille Brigaudiot, chercheuse en sciences du langage, les programmes de 2015 ont été publiés par arrêté, et cette circulaire de rentrée dont de nombreux éléments ne sont pas conformes aux Programmes, n'a aucune valeur. C'est aussi l'avis du SNUipp-FSU 48.

La priorité au primaire et la bienveillance se traduisent pour les personnels par l'incompréhension, le découragement, l'écœurement, voire la démission des personnels.

L'organisation du mouvement intra-départemental est le révélateur de cette gestion autoritaire et irrespectueuse des personnels, loin de la bienveillance et de l'intérêt de l'École Publique.

Depuis la publication de la note nationale de service mobilité en novembre 2018, le Ministère a œuvré pour remettre en cause le fonctionnement départemental du mouvement avec une nouvelle application nationale inadaptée et inaboutie, mettant fortement en tension les enseignant.es et les personnels administratifs des DSDEN.

Le ministère auto-proclamé de la bienveillance, en imposant ce nouveau système, aurait-il eu pour objectif d'améliorer le taux de satisfaction des collègues dans l'accès aux postes vacants, considérant que la qualité du service dépend du bien-être de ses agent.es ? Les résultats de ce mouvement départemental nouveau cru sont la preuve du contraire...

Depuis la présentation par le ministère des nouvelles règles du mouvement, le SNUipp-FSU avec l'ensemble des organisations syndicales n'a cessé de dénoncer l'inadéquation des mesures envisagées et d'alerter tant au niveau national que départemental sur les difficultés qui se préparent. Le ministère a rejeté toute proposition et refusé de différer une application généralisée, entraînant des milliers de collègues dans une situation qu'ils subiront pendant plusieurs années.

L'objectif officiel était de nommer un maximum de personnes à TD et à TP en une seule phase. Techniquement cela pourrait sembler avoir fonctionné! Tous les postes sont pourvus! De quoi être satisfait, Monsieur le Directeur Académique ? Le grand ordinateur a tourné, le tout puissant algorithme a joué son rôle, sans état d'âme, sans se soucier de savoir si les personnels vont pouvoir effectuer leur mission là où ils et elles vont arriver.

Mais à la tête de ce département il y a un responsable de la gestion des personnels et du bon fonctionnement du service public d'éducation : le directeur académique. A ce titre vous êtes donc responsable du stress et de la détresse des collègues qui se demandent comment elles et ils vont pouvoir remplir leurs missions dans ces conditions et de même vous serez responsables des éventuels dysfonctionnements dans les écoles.

Au-delà du calendrier largement bousculé engendrant des retards de plusieurs semaines et de l'opacité entretenue par rapport à l'algorithme, nous tenons à rappeler particulièrement notre opposition :

- au principe du vœu large obligatoire
- aux postes à exigences particulières et aux postes à profil, pour lesquels nous revendiquons la disparition de ce mode d'affectation. Pour le SNUipp-FSU seule l'AGS doit départager les candidat.es volontaires car c'est dans l'exercice des missions que les collègues apprennent et se forment.
- au principe de l'affectation d'office, grande loterie des postes, avec seulement des perdant.es, les enseignant.es, et en particulier les collègues concernés par ces affectations hors vœu . Notre position de porte parole de la profession nous fait affirmer ici, que les conflits entre vie professionnelle et vie privée, déjà constatés trop nombreux, doivent être diminués, plutôt qu'augmentés.

Une cinquantaine d'enseignant-es restent à nommer après ce mouvement, comme chaque année chaque poste sera donc pourvu avant la rentrée. Nous vous demandons une nouvelle fois de permettre aux enseignantes affectées d'office hors vœu par l'algorithme de participer à la phase d'ajustement.

Nous rappelons notre attachement à l'équité et à la transparence dans les affectations, dans l'intérêt même du service. En effet, le service rendu ne sera que meilleur s'il s'exerce en respect maximal des attendus de la profession, de chaque collègue, et dans une visibilité sur les modes d'affectation permettant à chacun-e d'accepter les contraintes incompressibles qui peuvent les toucher par nécessité de service.

Entre la circulaire de rentrée et la mise en œuvre à marche forcée du mouvement intra départemental, les enseignant-es du premier degré ainsi que leurs élèves paient cher la principale priorité du Gouvernement en matière de politique éducative.

Si l'engagement professionnel des enseignant-es reste définitivement au service de l'école publique, force est de constater que notre administration, elle, a perdu le sens de sa mission. Faute d'ambition pour l'avenir des élèves et contrainte par des œillères budgétaires et idéologiques imposées par le gouvernement, nous assistons à une véritable dérive des cadres de notre ministère. Celui-ci s'est engagé avec Jean Michel Blanquer dans une voie autoritaire, seule issue pour se persuader qu'il est encore capable de gérer son petit personnel: les enseignant-es.